

**CONSEIL D'ECOLE  
ECOLE MATERNELLE THIERRY PAUTES  
JACOU  
Le jeudi 25 juin 2015**

***Personnes Présentes***

**Equipe enseignante**

- Mme Sylvie Covin
- Mme Florence Ginoulhac
- Mme Véronique Lelièvre
- Mme Elisabeth Loeuillet
- Mme Céline Chaptal
- Mme Véronique Cabanne
- Mme Valérie Michel
- Mme Diana Ambrosio
- Mme Fabienne Ato
- Mme Sabine Sarrasin
  
- Mme Nathalie Gatounes (nouvelle directrice, rentrée 2015)
- Mme Nathalie Bouis

**Equipe municipale**

- Mme Sabine Perrier-Bonnet (élue, adjointe aux écoles)
- M. Frédéric Gerbier (Directeur Général des Services)

**Délégué Départemental de l'Éducation Nationale**

- M. Roger (Délégué Départemental de l'Éducation Nationale)

**Représentants FCPE**

- Mme Florence Niay Gabet
- Mme Alexandra Macé
- Mme Sandy Lacombe
- Mme Gwennola Pierre
- M. Brice Favre
- M. Richard Ducros
- M. Guillaume Fargas
- M. Pierre Faucheux
- M. Gaël Cusenier

## 1. Mouvement des personnels

### Départs

Mme Céline Chaptal quitte l'école après 3 ans en tant que remplaçante de Mme Sadis.  
Mme Fabienne Ato avait un poste à titre provisoire; elle est en attente du mouvement.  
Mme Valérie Michel avait un poste à titre provisoire; elle est en attente du mouvement.  
Mme Sabine Sarrasin occupait le poste de Mme Loeuillet pendant sa décharge.  
Mme Elisabeth Loeuillet part en retraite.

### Arrivées

Mme Nathalie Gatounes : nouvelle directrice qui était directrice à l'école Les Cigalous du Crès.  
Mmes Nathalie Bouis, Nathalie Pina et Gaëlle Hauw : nouvelles enseignantes

## 2. Effectifs et répartition pédagogique

### Effectifs

167 enfants restent sur les 253 présents cette année en raison du passage des GS en CP à la rentrée prochaine et car Mme Loeuillet a édité 17 certificats de radiation (7 PS, 4 MS et 6 GS), ce qui est beaucoup. Ce sont des familles qui déménagent de Jacou.

Pour l'instant, il y a 84 nouvelles inscriptions ce qui porte les effectifs de la rentrée à 80 PS, 89 MS et 82 GS.

Il ne devrait pas y avoir de livraison de nouveaux logements durant l'année scolaire 2015-16. En revanche, la cinquantaine de lots commercialisés par GGL devraient être livrés prochainement.

La municipalité reste attentive à la situation des effectifs et étudie les modalités d'ouverture d'une dixième classe si le besoin s'en fait sentir. Sabine explique qu'une extension serait réalisée sous le préau derrière la classe de Mme Loeuillet.

### Répartition pédagogique

Les discussions sont en cours en ce moment. Avec l'attribution des postes, les nouvelles enseignantes vont être consultées.

Mme Véronique Cabanne passe à temps partiel (¾ temps).

Mmes Nathalie Pina et Gaëlle Hauw bénéficient respectivement d'un ¾ temps d'un ½ temps.

Mme Nathalie Gatounes, nouvelle directrice, aura une demi-décharge se sera donc à mi-temps dans sa classe.

La structure pédagogique prévue est la suivante :

	PS	PS + MS	MS	GS	Total
nombre de classes	2	2	2	3	9
nombre d'élèves par classe	29	chacune avec 11 PS et 17 MS	27 et 28	27, 27 et 28	251

Deux enfants handicapés entrent à l'école : ils ont déjà fait une période d'adaptation (classes de Mmes Covin et Loeuillet). La nomination des AVS est en attente de l'acceptation des dossiers déjà envoyés à la MDPH, mais il est peu probable qu'elle ait lieu à temps pour la rentrée car le délai moyen de traitement de la demande est habituellement de 8 mois. Ces deux enfants devront donc commencer l'année à temps partiel dans leur classe, cela étant à discuter entre parents et enseignantes.

### 3. Bilan des projets

- **Arts plastiques**

Les enseignantes sont très contentes du travail effectué avec la plasticienne Christine Fayon.

Les enfants ont pu réaliser des créations colorées, en projets individuels ou en projets de groupe. Ils ont pris beaucoup de plaisir.

Cependant, l'activité était un peu lourde à gérer avec des classes entières : la prochaine fois, il faudrait pouvoir travailler avec des groupes plus petits, ce qui demanderait un budget plus conséquent...

Les enseignantes ont elles aussi accumulé du savoir qu'elles pourront réutiliser pour les activités d'arts plastiques.

Le seul inconvénient du projet a été l'immobilisation de la salle de motricité, qui n'a donc pas pu être utilisée pour usage prévu pendant les six semaines du projet.

En revanche, symboliquement, avoir un « atelier » dédié était très bien.

Les enfants ont aussi particulièrement apprécié l'exposition : voir leurs créations et celle des autres a suscité un grand engouement.

La municipalité est heureuse d'avoir pu aider à la réalisation de ce projet car le résultat est remarquable.

- **Chorale**

Mmes Lelièvre et Ginoulhac ont organisé une chorale avec les GS. Le concert a eu lieu lundi 22 juin dans l'agora.

Mme Lelièvre aimerait utiliser la salle de la Passerelle pour une prestation devant les parents l'année prochaine.

Mme Perrier-Bonnet est tout à fait d'accord : la Passerelle est un bâtiment public au service des Jacoumards.

La Passerelle contient 250 places assises, mais les sièges amovibles peuvent être escamotés pour créer une fosse capable d'accueillir plus de spectateurs si besoin est.

- **Nouveaux projets**

Pour l'année prochaine, tout est à construire avec la nouvelle équipe pédagogique.

Au 1er conseil d'école, les nouvelles idées seront présentées.

Les enseignantes proposent d'utiliser le dispositif École et Cinéma proposé par l'académie de Montpellier. Les enseignantes vont se renseigner et fournir les informations nécessaires à Mme Perrier-Bonnet afin de pouvoir utiliser la Passerelle pour ce dispositif.

- **Nouveaux programmes**

Ils ne paraissent pas très différents dans leur rédaction ; le classement a un peu changé.

Les instructions invitent à être dans une dynamique positive vis à vis du travail individuel des enfants : il faut éviter de leur demander des choses trop difficiles pour que l'enfant soit en réussite et non en échec et qu'il garde l'envie d'aller plus loin. L'idée est que les enfants progressent à leur rythme. Le paradoxe étant que le redoublement étant interdit en maternelle, les enfants ont tous la même durée d'enseignement.

Les enseignantes font la réflexion qu'on leur demande de faire une pédagogie différenciée mais sans leur fournir plus de moyens...

- **Réflexion sur le évaluations**

La réflexion engagée avec la journée banalisée du 7 octobre 2014 n'a pas abouti : il n'y a pas eu de décision au niveau du ministère.

En revanche, une bonne idée a quand même fait surface : réaliser une évaluation continue plutôt qu'une évaluation fixe d'une compétence donnée à un instant T.

Les nouveaux programmes seront à la base du nouveau projet d'école qui sera présenté début 2016.

#### 4. Suivi

- **Travaux salle de danse**

M. Gerbier rappelle qu'il y a des soucis durables avec le sol souple de la salle de danse.

Suite à une première expertise qui avait donné une piste infructueuse, une contre-expertise a eu lieu le 1er juin. Les parties sont en attente des conclusions de l'expert.

Il y a une malfaçon, mais on ne sait pas quelle en est la cause : béton, filmage, colle... ?

Il faudra trouver un protocole d'accord avec les intervenants pour aller vite et éviter le recours aux tribunaux.

La municipalité espère que les travaux pourront avoir lieu pendant les vacances d'été ; en tout état de cause, ils seraient effectués pendant des vacances pour ne pas causer de nuisances et parce que la salle est utilisée par l'ALAE.

- **Orange**

Il n'y a pas de changement depuis la dernière fois. L'affaire suit son cours en justice.

- **Point d'eau dans la cour**

M. Gerbier va voir avec les services techniques. Mme Perrier-Bonnet indique que cela sera réalisé pendant l'été.

- **Informatique**

M. Gerbier indique que la réflexion est en cours et que la solution ne sera pas prête pour la rentrée. La fibre va arriver à Jacou pour les bâtiments publics fin 2015-2016.

Un appel d'offre avec la Métropole pour mettre à jour le matériel informatique devrait être lancé prochainement. S'il prend du retard, il y a toujours la possibilité de passer par le GAP (Groupement d'Achats Publics).

Il n'y a qu'un seul point informatique pour l'ALAE, qui se trouve dans la salle des maîtres. Cette situation est gênante pour les enseignants et pour les animateurs. Les enseignants réclament un 2<sup>e</sup> ordinateur dès la rentrée.

A propos de la salle des maîtres, les enseignantes indiquent qu'il y fait très chaud et demandent qu'une solution soit trouvée pour permettre une aération, tout cela est accepté par la Mairie.

- **COPIL**

##### TAP

Tout le monde en est content, c'est une belle réussite.

Toutes les parties s'accordent pour reconnaître qu'il faut proposer des activités légères pour ne pas fatiguer les enfants.

Il y a 4 intervenants extérieurs : yoga, musique, magie et espagnol.

Les enseignants apportent cependant quelques bémols :

Il peut y avoir redondance des activités, or les enfants ne veulent pas faire la même activité deux fois.

Les animateurs TAP doivent s'appuyer sur les ATSEM qui ont suivi enfants depuis le matin pour pouvoir évaluer avec plus de justesse les degrés de fatigue des enfants.

##### Modalités de réservation

Elles ont changé en cours d'année pour permettre inscriptions et désinscriptions au jour le jour.

Pourtant, il y a encore trop d'enfants qui ne sont pas inscrits en TAP et dont les parents doivent être contactés pour vérifier s'il s'agit d'un simple retard ou d'une réelle inscription, parents qui, malgré les multiples façons de contacter l'ALAE, ne prennent pas la peine de le faire. Ces familles créent un dysfonctionnement mais il faut surtout penser aux enfants concernés et faire comprendre aux familles que ces enfants sont doublement attristés : de ne pas voir leurs parents arriver et de ne pas pouvoir commencer les TAP avec leurs camarades tant que confirmation d'inscription n'a pas été prise afin de ne pas leur faire commencer une activité qu'il faudrait ensuite leur enlever...

La municipalité s'enorgueillit du succès des TAP et veut continuer à les offrir gratuitement.

## **5. Accès à l'école depuis la Draye**

La FCPE a fait passer un questionnaire via les cahiers de liaison des enfants dans les 2 écoles de Jacou.

144 familles ont déjà répondu à la maternelle, dont 58 se disent intéressées par un transport scolaire.

La municipalité réitère sa volonté de trouver une ou des solutions.

Les enseignants indiquent que certains enfants ont dû être déscolarisés à certains moments de l'année, ne trouvant pas de solution de transport adaptée à leurs besoins. Cela est très fâcheux et produit de l'inégalité dans la possibilité de fréquenter l'école de manière suivie.

La Mairie propose qu'une fois l'enquête dépouillée un RDV ait lieu en Mairie avec les parents d'élèves pour en discuter.

## **6. Points divers**

- **Retards à 18h30**

Les pénalités ont été mises en place en cours d'année. Il n'y a pas de retour de l'ALP.

On peut comprendre un retard exceptionnel, mais pas des retards répétitifs.

- **Ouverture des 2 battants du portail**

Les deux battants du portail ont été ouverts à quelques reprises, mais le résultat est décevant car les parents s'engouffrent et dévalent les escaliers encore plus vite; il y a des bousculades.

Cette option a donc été abandonnée.

## **7. Bilan de la fête**

La fête de l'école prévue le vendredi 12 juin a dû être décalée au mardi suivant la date initialement prévue à cause du mauvais temps (alerte orange aux orages)

Il y a eu quelques gouttes qui n'ont pas empêché la fête de bien se passer.

La recette pour la coopérative est bonne. Il y a eu plus de tickets vendus que l'année dernière.

Les comptes seront envoyés aux membres de la coopérative.

Mme Perrier-Bonnet remercie Mme Loeuillet au nom de la municipalité et de la commune pour sa présence à la tête de l'école maternelle.

Le conseil s'est déroulé de façon très chaleureuse avec une équipe enseignante qui avait préparé de petits refrains pour agrémenter les paroles de Mme Loeuillet.

Le conseil s'est terminé à 20h.